

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le

30 SEP. 2019

ID : 029-212902936-20190924-DE24091-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE DE TREGUNC

RAPPORTS
ANNUELS
D'ACTIVITES
2018 DE
CONCARNEAU
CORNOUAILLE
AGGLOMERATION

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte,
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif de Rennes
dans un délai de deux mois

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SELLIN Yannick - Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc - DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOULAIN Anita – DADEN Paul - Jean-Paul NIVEZ - SALAUN Fanny – GUYON Yoann - HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – JAFFREZIC Marcelle - ALITURKI Stéphanie.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Régine SCAER JANNEZ à Marie-Pierre RIVIERE
- Bruno BORDENAVE à Luc LAURENT
- Christiane JAFFREZIC à Philippe NIMIS
- Marthe LE GUILLOU à Marcelle JAFFREZIC

Date de convocation : 17 septembre 2019

Paul DADEN est nommé secrétaire de séance

Monsieur Le Maire indique que conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque Président d'EPCI doit adresser chaque année à ses communes membres, un rapport d'activités de son établissement.

C'est dans ce cadre que sont présentés les rapports d'activité de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA).

Pour mémoire, le projet de territoire voté en 2016 qui présente la vision stratégique des élus entre 2016 et 2020 poursuit 4 objectifs :

Rendre lisible le sens des actions de la politique communautaire

Donner un cap à suivre pour le mandat

Partager un projet commun entre tous les élus du territoire

Décliner une feuille de route pour la période 2016-2020

Les trois axes prioritaires de ce projet sont la solidarité, l'économie et la culture.

En 2018, on peut citer la réalisation des projets suivants :

- Pass commerce et artisanat (aide financière à l'installation),
- Mise en place d'un partenariat pour l'organisation de la trans-Finistérienne (traversée du Finistère de 147km par la voie verte entre Roscoff et Concarneau),
- Mise en place d'un portail web pour les médiathèques,
- Forum de la parentalité dans le cadre du contrat local de santé,
- Formation sur l'habitat indigne en direction des élus et techniciens du territoire,
- Création d'un jardin potager pédagogique...

Les rapports d'activités correspondants sont consultables en mairie et accessibles au format numérique sur l'intranet de CCA.

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le

30 SEP. 2019

ID : 029-212902936-20190924-DE24091-DE

Rapport d'activités de la compétence assainissement et eau potable

L'année 2018 est la 1^{ère} année du transfert des compétences eau potable, assainissement individuel collectif et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à CCA qui viennent s'ajouter aux compétences déjà exercées du grand cycle de l'eau et du service public d'assainissement non collectif.

Il s'agit du 1^{er} rapport sur l'eau qui intègre l'ensemble de ces compétences.

Si les compétences eau potable et assainissement sont exercées sur l'ensemble du territoire par CCA, l'exploitation des ouvrages est différente selon les communes.

Elles sont, soit, gérées par la régie communautaire, soit par un exploitant privé dans le cadre de délégation de service public (DSP).

A Trégunc, le service de l'eau potable est géré par la SAUR et le service de l'assainissement est géré par SUEZ dans le cadre de délégations de service public.

La commune de Trégunc est alimentée en eau potable par l'usine du Moulin du Plessis via une prise d'eau sur l'Aven.

En 2018, la fourniture d'eau potable à Trégunc (abonnement, redevance et fourniture de l'eau) était établie à 232 € pour 100m³ et 266 € pour 120 m³.

Monsieur DELEGLISE de Concarneau Cornouaille Agglomération et des représentants de SUEZ présentent les compétences assainissement et eau potable.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Ayant entendu les rapporteurs ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des rapports d'activités 2018 de Concarneau Cornouaille Agglomération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 28 septembre 2019

LE MAIRE

Olivier BELLEC

